

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

COMMUNE DU DEVOLUY

En application de l'arrêté n°2016-A0003 de Madame le Maire du Dévoluy du 9 mars 2016, une enquête publique portant sur l'étude d'impact pour la restructuration du domaine skiable du secteur de La Joue du Loup et du secteur des Plattes d'Agnières aura lieu durant 32 jours consécutifs : du mardi 29 mars au vendredi 29 avril 2016 inclus

Objet : Restructuration du domaine skiable -secteur de La Joue du Loup et secteur des Plattes d'Agnières sur le domaine skiable du Dévoluy, projet soumis à étude d'impact et donc à enquête publique au titre de l'article R123-3 du Code de l'Environnement.

Maitre d'ouvrage : Dévoluy Ski Développement

Procédure relative au projet :

Le projet est soumis à permis d'aménager.

A l'issue de l'enquête, le service instructeur chargé des autorisations d'urbanisme sera informé du résultat de celle-ci ; un exemplaire du rapport et des observations du commissaire enquêteur lui sera transmis. Il pourra être procédé à la délivrance du permis d'aménager.

Lieu de l'enquête : Mairie du Dévoluy – Le Pré - Saint Etienne en Dévoluy – 05250 LE DEVOLUY. Le public pourra y consulter le dossier et porter ses observations sur le registre d'enquête aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux sauf jours fériés et jours de fermeture exceptionnels de la Mairie du Dévoluy :

Lundi, mardi et jeudi de 9 heures à 12 heures et de 13 heures 30 à 16 heures 30
Mercredi et vendredi de 9 heures à 12 heures

Commissaire enquêteur :

Mme Eliane BESUCCO, inspectrice des finances publiques, est désignée en qualité de commissaire enquêteur titulaire et M. Jean-Claude PAGE-RELO, ingénieur en retraite, est désigné en qualité de commissaire enquêteur suppléant pour procéder à l'enquête publique conformément aux dispositions du code de l'environnement et suite à la décision de M. le Président du Tribunal Administratif de MARSEILLE du 2 février 2016.

Permanences : Le commissaire enquêteur recevra en personne les observations du public aux dates et heures suivantes :

- le 29 mars de 9 heures à 12 heures
- le 5 avril de 13 heures 30 à 16 heures 30
- le 19 avril de 13 heures 30 à 16 heures 30
- le 29 avril de 9 à 12 heures

Les observations du public pourront également lui être adressées à l'adresse suivante : Mme le Commissaire Enquêteur – Mairie du Dévoluy - Enquête publique sur la restructuration du domaine skiable du secteur de La Joue du Loup et du secteur des Plattes d'Agnières sur le domaine skiable du Dévoluy – Le Pré – 05250 LE DEVOLUY.

Le rapport et les conclusions de Mme le Commissaire Enquêteur seront tenus à la disposition du public à la Mairie du Dévoluy – Le Pré – Saint Etienne en Dévoluy – 05250 LE DEVOLUY durant 1 an

L'avis d'enquête ainsi que le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront également mis en ligne sur le site de la Mairie du Dévoluy à l'adresse suivante : <http://www.mairiedevoluy.fr>

Avis de l'autorité environnementale : La Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement a émis un avis sur le projet. Cet avis est annexé au dossier d'enquête publique et pourra être consulté dans les mêmes conditions.

Cet avis a été également publié sur le site de l'Autorité environnementale : <http://www.paca.developpement-durable.gouv.fr>

Etude d'impact : L'étude d'impact sera annexée au dossier d'enquête publique et pourra être consultée dans les mêmes conditions que le dossier d'enquête publique.

Publicité :

Un avis d'ouverture d'enquête sera publié quinze jours au moins avant le début d'enquête et rappelé dans les huit premiers jours de celle-ci dans deux journaux locaux diffusés dans le Département : Le Dauphiné Libéré et Alpes et Midi.